

Image not found or type unknown



Mur de soutènement entre ma propriété et la route

Par **sam**, le **01/02/2011** à **11:23**

Bonjour,rrnrnJe suis propriétaire d'une maison. Mon terrain se trouve en contrebas de la route communale. Il y avait un petit talus dans ma propriété mais il ne s'étendait pas tout au long de la surface qui me sépare de la route. Le talus s'est effondré au fur et à mesure des pluies. J'ai dû l'enlever par sécurité. Je voudrais savoir qui doit faire le mur de soutènement pour me protéger de la route en sachant qu'il y a une fissure sur celle-ci. Pour la mairie c'est à moi à le faire. Merci de m'éclairer.